

Réf: Dossier 324287

Avis de constitution

SOCIETE « EDEN VOLAILLE » en abrégé « EDV »

Siège Abidjan YOPOUGON MAROC-LOT 2414-ILOT  
107, Lot 2414, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDEN VOLAILLE » en abrégé «  
EDV »

Objet : ELEVAGE ET COMMERCIALISATION DE POULET DE  
CHAIR

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan YOPOUGON MAROC-LOT 2414-ILOT  
107, Lot 2414, Ilot 107

Dirigeant(s) M GNEGNE LAGOKE PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07189 du 19/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44025/GTCA/RC/2024 du 19/07/2024

